

Formulaire protection des animaux

**Demande d'autorisation pour des expositions destinées à la vente d'animaux,
de marchés aux petits animaux et de bourses d'animaux**

Art. 13 LPA (loi sur la protection des animaux du 16.12.2005, RS 455); art. 104, al. 3 OPAn
(ordonnance sur la protection des animaux du 23.04.2008 RS 455.1)

1 Interlocuteur

1.1 Adresse de l'autorité qui délivre l'autorisation

SCAV - Service de la consommation et des affaires vétérinaires
Jehanne-de-Hochberg 5, Case postale 1 2002 Neuchâtel 2
Tél. 032 889 68 30 Fax 032 889 62 74 scav@ne.ch www.ne.ch

1.2 Personne responsable (auteur de la demande)

Nom, prénom

Adresse complète

Tél.

Fax

E-mail

2 Objet de la demande d'autorisation et durée du projet

2.1 Catégorie d'activité

Exposition avec commerce

Marché aux petits animaux

Bourse d'animaux

Autres:

2.2 Date du début de l'activité

Date de la fin de l'activité

3 Personne responsable de la garde des animaux

Nom, prénom

Adresse complète

Tél.

Fax

E-mail

Auteur de la demande

Autre personne

Formation de la personne responsable

Attestation de compétences selon l'art. 103, let. d, OPAn

Autre formation:

4 Adresses des manifestations

Nom, prénom

Adresse complète

Tél.	Fax	E-mail
Auteur de la demande		Personne responsable

5 Catégorie d'animaux

5.1 Animaux/groupes d'animaux

Lapins	Chiens et/ou chats
Petits rongeurs	Psittacidés
Autres rongeurs:	
Oiseaux d'ornement	
Poissons	Reptiles/amphibiens

5.2 Animaux faisant l'objet d'une obligation d'autorisation concernant la détention ou l'importation

faisant l'objet de l'obligation d'autorisation de détention selon	ne faisant pas l'objet de l'obligation d'autorisation de détention
la législation sur la protection des animaux (détention d'animaux sauvages)	
la législation sur la chasse (animaux sauvages locaux)	
autre:	

6 Animaux

6.1 Espèce/catégorie animale (pour les animaux sauvages, indiquer le nom zoologique)	Nombre max. d'animaux selon la catégorie
---	---

6.2 Provenance des animaux

Particuliers	Commerçants	Eleveurs	Importateurs d'animaux
--------------	-------------	----------	------------------------

7 Détention d'animaux

7.1 Espace à disposition: nombre, type d'utilisation (espace de vente, mise à l'écart, réserve de fourrage, etc.) et surface

Nombre	Locaux en fonction de l'utilisation	Surface
--------	-------------------------------------	---------

Mises à l'écart

7.2 Installations spéciales

Aucune	Lumière
Protection sonore	Température et humidité

Autres:

Description:

7.3 Enclos, dimension, installation et conditions climatiques

Correspondent à l'ordonnance sur la protection des animaux, du 23 avril 2008

Dérogations aux dispositions sur la protection des animaux

Description: (dimensions, installations des enclos aux normes et densité d'occupation)

8 Hébergement des animaux

Retour au lieu de provenance

Autre:

9 Traitement des animaux

9.1 Manipulation:

Aucune à l'exception des soins usuels

Détermination du sexe de reptiles ou d'oiseaux, méthodes:

Autre:

9.2 Présentation des animaux

La manifestation est conçue de façon à inciter le public à toucher les animaux et/ou à les prendre dans la main

Les animaux sont protégés contre les interventions du public par les mesures suivantes:

10 Transport des animaux

Transport par l'exposant ou le détenteur d'animaux

Transport par un transporteur professionnel; si oui, nom et adresse

Transport par d'autres personnes:

11 Confirmation de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations données dans le formulaire

Nom, prénom (de l'auteur de la demande)

Lieu, date

Signature

Directives de l'exposition (le cas échéant)

Documents supplémentaires:

Copie de la police responsabilité civile, si nécessaire